

# Guide de la Formation Fédérale FFC 2014 - 2017



**COMITE REGIONAL RHONE ALPES DE CYCLISME**  
site internet : [www.ffc-rhonealpes.com](http://www.ffc-rhonealpes.com) – e-mail : [ffc.rhonealpes@orange.fr](mailto:ffc.rhonealpes@orange.fr)

9 rue Edouard Herriot 38300 BOURGOIN JALLIEU  
Tél : 04 74 43 54 30 – Fax : 04 74 43 93 17

# SOMMAIRE

## **Partie 1 :Présentation de la filière de formation**

**Les filières et modules de formation initiale (page 3)**

**Le tableau des diplômes et leurs différents modules (page 4)**

## **Partie 2 : Les Diplômes fédéraux :**

**Le diplôme d'Animateur jeune (page 5)**

**Le diplôme d'Entraîneur jeune (page 6)**

**Le diplôme d'Entraîneur club (page 7)**

**Le diplôme d'entraîneur Expert (page 8)**

**Le diplôme d'Entraîneur de cyclisme pour tous (page 9)**

**Le diplôme Coach cyclisme santé (page 10)**

## **Partie 3 : Passerelles avec les Brevets Fédéraux**

**Les équivalences de diplôme (page 11)**

**La formation continue des cadres fédéraux (page 11)**

## Les filières et modules de formation initiale :

→ Les 3 filières :

Les diplômes fédéraux comprennent 3 filières : Jeunes, Club et Cyclisme Pour Tous. Ils sont réservés exclusivement aux licenciés de la Fédération Française de Cyclisme âgés de 18 ans minimum à l'exception de l'Animateur Jeunes (16 ans).



Chaque filière comporte des modules composés de formations initiales et de stages en situation.

Un livret de formation permet de suivre le cursus de formation de chaque cadre technique fédéral. Il atteste les compétences théoriques, pratiques et pédagogiques acquises.

## Le tableau des diplômes et leurs différents modules :

Diplômes	Modules et stages				
<b>Animateur Jeunes</b> Dés 16 ANS (détail en page 5)	Préformation	Activités du Vélo	Stage pédagogique		
<b>Entraîneur Jeunes</b> A partir de 18 ans (détail page 6)	Préformation	Module Commun	Modules d'Activités (1 module au choix)	Stage pédagogique	
<b>Entraîneur Club</b> A partir de 18 ans (détail page 7)	Préformation	Module Commun	Suivre obligatoirement 2 modules de spécialité		Stage pédagogique
<b>Entraîneur Club Expert</b> A partir de 18 ans (détail page 8)	Entraîneur Club	Module Commun Expert	Choisir 1 Spécialité Expert	Stage pédagogique	
<b>Entraîneur Cyclisme pour Tous</b> A partir de 18 ans (détail page 9)	Préformation	Module Commun	Suivre obligatoirement 2 modules de spécialité cyclisme pour tous		Stage pédagogique
<b>Coach Cyclisme Santé</b> A partir de 18 ans (détail page 10)	Préformation	Module Commun	Cyclisme et Santé	Spécialité	Stage pédagogique

### Liste des modules d'activités de l'Entraîneur Jeunes :

Activités du BMX  
 Activités du Cyclisme Traditionnel  
 Activités du VTT

### Liste des spécialités des Entraîneurs Club, Club Expert et Cyclisme pour Tous :

<b>BMX :</b>	<b>Cyclisme Traditionnel :</b>	<b>VTT :</b>
BMX Race	Route	VTT Cross Country
BMX Free Style	Cyclo-cross	VTT Trial
	Piste endurance	VTT Descente et enduro
	Piste vitesse	
	Polo vélo	
	Cyclisme artistique	

### Liste des spécialités de l'Entraîneur Cyclisme Pour Tous :

Cyclisme et Santé  
 Pass'sport nature  
 Cyclospor et endurance  
 Séjours sportifs

## Animateur Jeunes

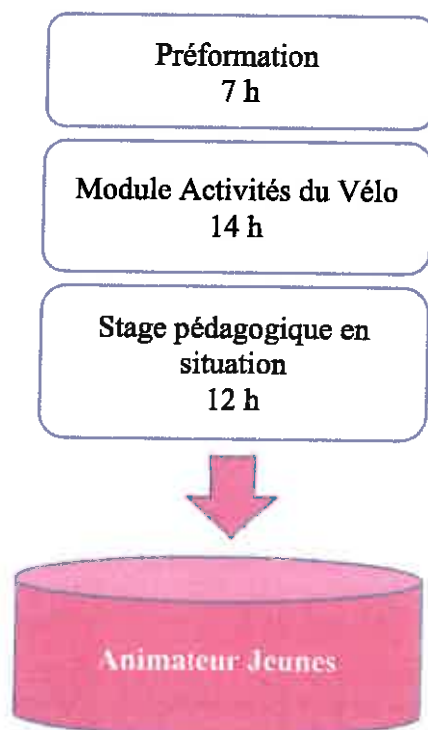
### 1) Prérequis pour l'entrée en formation :

- Etre titulaire du PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) pour la délivrance du diplôme
- Etre âgé de 16 ans à l'entrée en formation

### 2) Evaluation certificative :

- Module Activités du Vélo : QCM 30 min
- Stage pédagogique en situation : validation par le tuteur responsable de l'Ecole de Cyclisme

### 3) Déroulé de la formation :

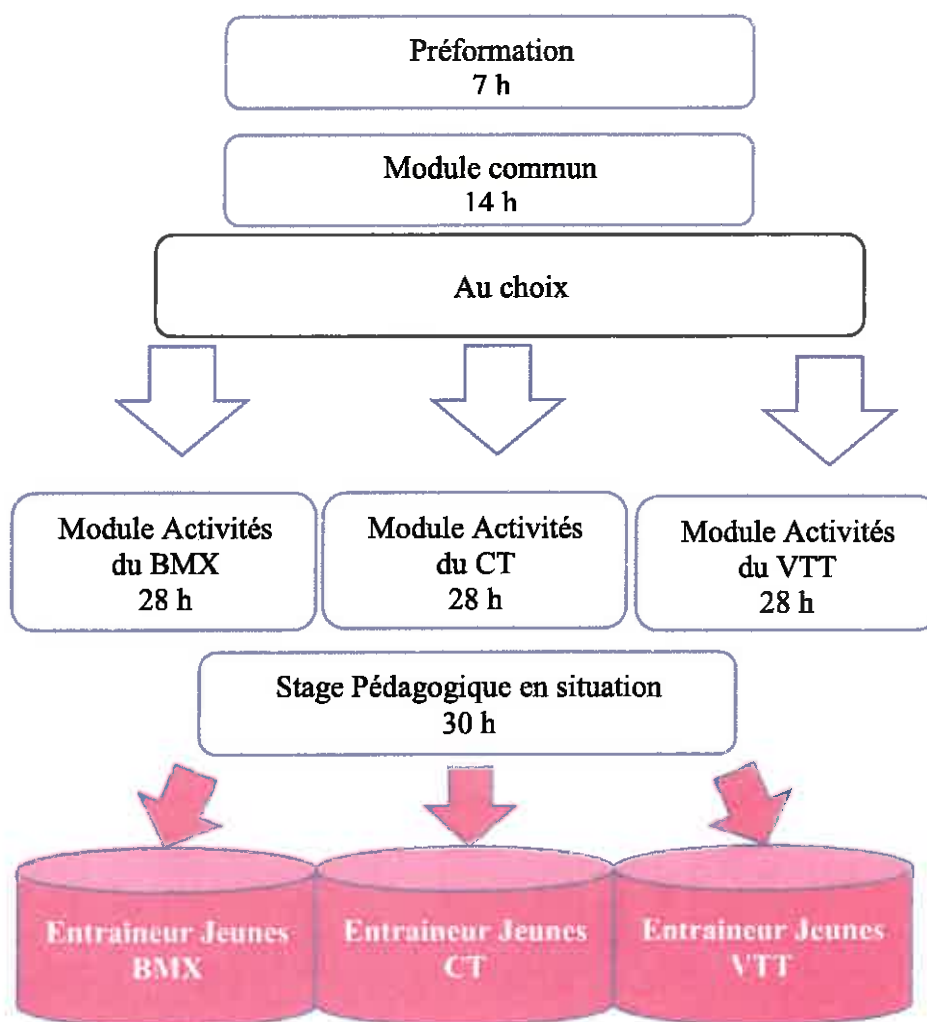


## Entraîneur Jeunes

### 1) Prérequis pour l'entrée en formation :

- Etre titulaire du PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) pour la délivrance du diplôme
- Etre âgé de 18 ans à l'entrée en formation

### 2) Déroulé de la formation :



### 1) Evaluation certificative :

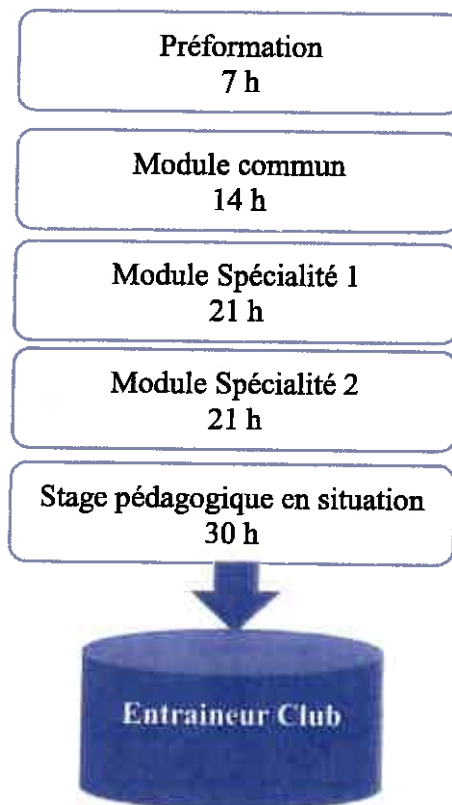
- Module commun : QCM 1 heure
- Module d'activités : 5 questions ouvertes 1 heure
- Stage pédagogique : validation par le tuteur responsable de l'Ecole de Cyclisme

# Entraîneur Club

## 1) Prérequis pour l'entrée en formation :

- Etre titulaire du PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) pour la délivrance du diplôme
- Etre âgé de 18 ans à l'entrée en formation

## 2) Déroulé de formation :



## 3) Evaluation certificative :

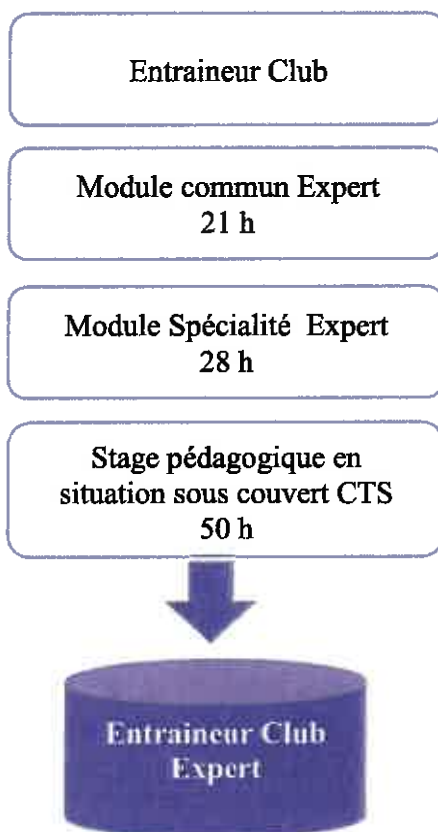
- Module commun : QCM 1 heure
- Module de spécialité : 5 questions ouvertes 1 heure
- Stage pédagogique : validation par le tuteur responsable du Club

## Entraîneur Club Expert

### 1) Prérequis pour l'entrée en formation :

- Etre titulaire du PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) pour la délivrance du diplôme
- Etre titulaire du diplôme Entraîneur club
- Etre âgé de 18 ans à l'entrée en formation

### 2) Déroulé de la formation :



### Evaluation certificative :

- Module commun : 5 questions ouvertes 1 heure
- Module spécialité Expert : 5 questions ouvertes 1 heure
- Stage pédagogique : validation par le CTS



## Entraîneur Cyclisme pour Tous

### 1) Prérequis pour l'entrée en formation :

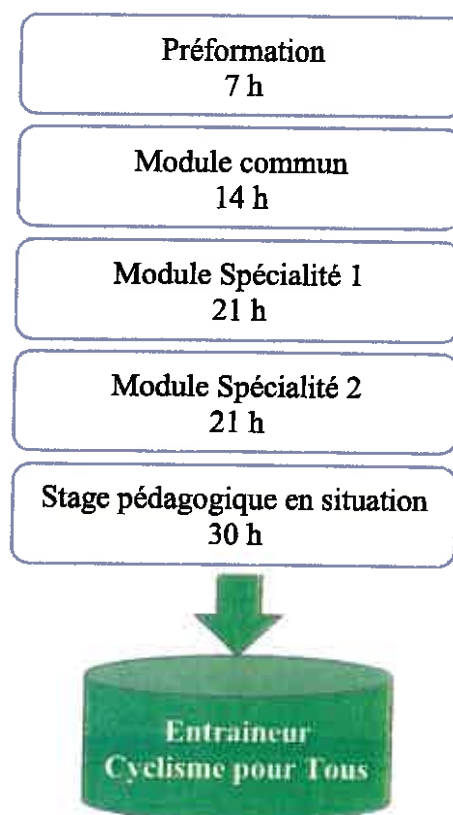
- Etre titulaire du PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) pour la délivrance du diplôme
- Etre âgé de 18 ans à l'entrée en formation

### 2) Définition du diplôme :

L'entraîneur Cyclisme pour Tous est un cadre technique fédéral bénévole qui encadre les licenciés « Cyclisme pour Tous ».

- Objectif : encadrer, conseiller et entraîner les licenciés « Cyclisme pour Tous »
- Public cible : licenciés Cyclisme Pour Tous

### 3) Déroulé de la formation :



### Evaluation certificative :

- Module de spécialité : 5 questions ouvertes 1 heure
- Stage pédagogique : validation par le tuteur responsable du Club

## Coach Cyclisme Santé

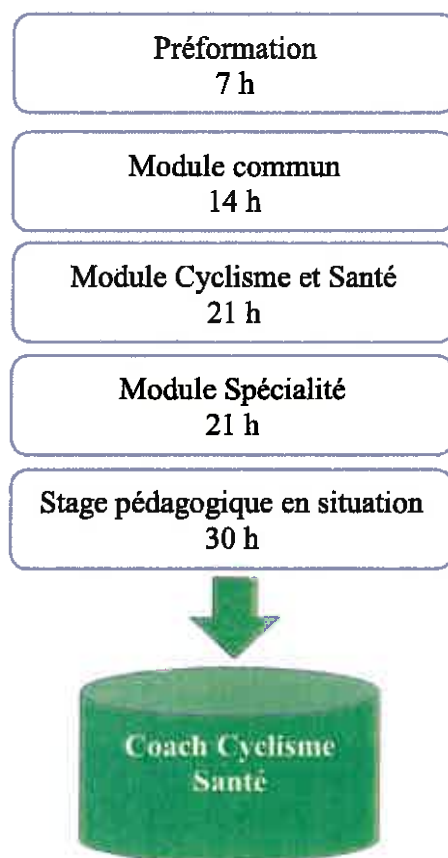
### 1) Prérequis pour l'entrée en formation :

- Etre titulaire du PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) pour la délivrance du diplôme
- Etre âgé de 18 ans à l'entrée en formation

### 2) Définition du diplôme :

Le Coach Cyclisme Santé est un cadre technique fédéral bénévole qui encadre les licenciés « Cyclisme pour Tous ». Le diplôme est ouvert aux professionnels souhaitant mettre en œuvre le plan de développement « Cyclisme – santé »

### 3) Déroulé de la formation :



### 4) Evaluation certificative :

- Module de spécialité : 5 questions ouvertes 1 heure
- Stage pédagogique : validation par le tuteur responsable du Club

## Les équivalences : Brevets Fédéraux / Diplômes Fédéraux

Un système d'équivalence entre les anciens Brevets Fédéraux et les nouveaux Diplômes Fédéraux est mis en place selon les modalités suivantes :

<b>DF</b> <b>BF</b>	Animateur Jeunes	Entraîneur Jeunes	Entraîneur Club	Entraîneur Club Expert	Entraîneur Cyclisme Pour Tous	Coach Cyclisme Santé
BF1	Acquis	Acquis				
BF2	Acquis	Acquis	Acquis			
BF3	Acquis	Acquis	Acquis	Acquis		

Chaque titulaire d'un Brevet Fédéral est repositionné selon le tableau ci-dessus. Il est considéré alors comme possédant les modules correspondant au diplôme. Il peut de fait réintégrer la formation fédérale comme tout titulaire du diplôme fédéral correspondant.  
Attention, **aucun diplôme ne sera établi par équivalence.**

## Formation continue des cadres techniques fédéraux :

La mise en place d'une formation continue obligatoire a été instaurée avec les nouveaux diplômes. Cela se traduit par une notion de diplômé actif ou diplômé inactif.

### - La validité du diplôme :

Le titulaire d'un diplôme fédéral ne perd jamais son diplôme, à l'exception d'une décision disciplinaire. En revanche, il peut être déclaré « actif » ou « inactif » en fonction de la date de la dernière formation suivie.

La durée initiale d'activité du diplômé est fixée à 3 ans, à dater du dernier acte de formation. Tout acte de formation reporte cette durée initiale d'activité de 3 années supplémentaires.

### - Modules de formation continue (tous sauf recyclage PSC1) :

Tous les modules de la formation initiale peuvent justifier d'une formation continue. Tout autre module, pour être accepté comme formation continue, doit être validé par le CTS. Les thèmes développés doivent être en lien avec la formation fédérale des cadres techniques. La durée minimale d'un acte de formation continue est fixée à 3 heures. Le recyclage du PSC1 n'entre pas dans la formation continue des cadres techniques.

